

---

LAT-2001 INITIATION AU LATIN II

---

Préalable LAT-2000 ou l'équivalent

*Un plan de cours détaillé sera remis lors du premier cours.*

## Description du cours

Ce cours complète l'initiation à la langue latine par la consolidation de tous les éléments morphologique et syntaxique exposés et étudiés dans les deux cours précédents. Étude de nouveaux éléments : la voix déponente, le gérondif, l'adjectif verbal. Approfondissement de la syntaxe : les subjonctifs en indépendante, le discours indirect. Exposé sur la prosodie et étude de 350 mots nouveaux ; étude d'extraits d'auteurs classiques par la traduction assistée ou autonome et l'explication syntaxique approfondie afin de permettre à l'étudiant d'accéder aux œuvres littéraires dans le texte original, de faire une pratique intensive de textes latins et de s'y intéresser.

## Objectifs généraux

À la fin du cours, les étudiantes et étudiants auront :

- Lu et compris des textes de difficulté diverse
- Appris à être autonomes face à des textes latins de difficulté moyenne
- Elargi et consolidé le vocabulaire latin de base acquis en Initiation I et II
- Assimilé le rôle essentiel du latin dans la formation du vocabulaire français
- Pratiqué régulièrement la version latine
- Elargi leur connaissance de l'histoire et de la civilisation romaines
- Pratiqué certains grands auteurs de la littérature latine

## Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiantes et étudiants seront capable de :

- Reconnaître environ 1 000 mots latins et en donner le sens
- Analyser les phrases complexes tant en latin qu'en français
- Décliner les noms, adjectifs et pronoms du latin
- Comprendre et appliquer le mécanisme des cas et des fonctions
- Appréhender la valeur de tous les temps et de tous les modes
- Préparer efficacement un texte latin

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

---

### Échelle de conversion de notes (1<sup>er</sup> cycle)

**Excellent :** A+ = 94-100    A = 89-93    A- = 85-88  
**Très bon :** B+ = 82-84    B = 78-81    B- = 75-77  
**Bon :** C+ = 72-74    C = 68-71    C- = 65-67

**Passable :** D+ = 61-64    D = 55-60  
**Insuffisant :** E = 0-54

- Traduire des textes latins de difficulté moyenne sans préparation aucune
- Analyser et traduire environ douze textes latins de difficulté moyenne vus en classe
- Assimiler un certain nombre de racines, de préfixes et de suffixes
- Décrire le sens étymologique d'un certain nombre de mots français
- Comprendre l'importance des événements marquants de l'histoire romaine
- Appréhender certains faits de civilisation romaine
- Situer certaines figures de la littérature latine dans leur contexte historique

## **Contenu**

Ce cours est axé principalement sur l'étude des structures de la langue et des grands faits de la littérature latine et de l'histoire romaine afin que l'étudiante ou l'étudiant puisse entreprendre avec aisance la lecture des auteurs latins dans le texte original.

## **Stratégies d'enseignement**

La première partie du cours est consacrée à trois activités : les contrôles hebdomadaires de morphologie et de vocabulaire, la correction des travaux faisant partie de l'évaluation sommative et l'exposé d'une question de syntaxe ou de morphologie.

La deuxième partie du cours est réservée à la pratique de la version par l'analyse et la traduction d'un texte qui aura fait l'objet d'une préparation personnelle. Le professeur met l'accent sur l'explication et l'acquisition du vocabulaire de base, sur les techniques de traduction qui font appel aux connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques acquises.

Le professeur s'attend à ce que l'étudiante ou l'étudiant lise et s'approprie la matière du cours suivant en lisant les pages pertinentes du manuel concernant la grammaire, la civilisation, l'histoire et l'étymologie.

## **Modalités d'évaluation sommative des apprentissages**

Trois instruments serviront à évaluer les apprentissages :

- ❖ Une évaluation continue à partir d'exercices hebdomadaires de version et de thème dans le but de favoriser l'acquisition des connaissances et des habiletés visées.
- ❖ Un contrôle hebdomadaire portant sur la morphologie et le vocabulaire.
- ❖ Deux examens portant d'une part sur les textes au programme pour chacune des deux parties de la session afin de vérifier l'acquisition des connaissances grammaticales et syntaxiques et des habiletés d'analyses et de traduction, et d'autre part sur un court texte de version de niveau débutant.

En cas de tempête ou d'annulation de cours, les évaluations seront reportées d'une semaine.

La présence aux deux examens est obligatoire

## **Pondération**

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| <b>Examen 1</b>                     | <b>30%</b> |
| <b>Examen 2</b>                     | <b>30%</b> |
| <b>10 des 11 devoirs à remettre</b> | <b>25%</b> |
| <b>10 des 11 mini-tests</b>         | <b>15%</b> |

## **Modalités d'évaluation formative des apprentissages**

Chaque semaine, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de vérifier l'état de leurs apprentissages et de leurs compétences au moyen de travaux d'application, d'exercices d'assouplissement et d'interrogations orales. En fonction de l'information ainsi recueillie, le professeur pourra ajuster son enseignement et choisir les modes d'apprentissage les plus appropriés.

## **Modalités d'évaluation formative de l'enseignement**

Le Département de littérature, cinéma et théâtre se dote actuellement de l'instrumentation appropriée pour effectuer cette évaluation. Le professeur l'appliquera.

## **Évaluation du français**

Le Département de littérature, cinéma et théâtre s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du *Règlement du 1<sup>er</sup> cycle* et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau universitaire. La politique départementale sera appliquée. Elle est reproduite dans le *Guide de l'étudiante et de l'étudiant* que la Faculté des lettres met à leur disposition.

## **Œuvres obligatoires**

J. Gason & A. Lambert, *Invitation au latin*, Classe de 3<sup>e</sup>, Paris, Magnard, 1999.

J. Gason & A. Lambert, *Lexique (Version et thème)*, Paris, Magnard, 1988.

Recueil de notes LAT-2001

## **Œuvres conseillées**

Précis de grammaire des lettres latines, Paris Magnard, 1992.

F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*.